



ESC TIR à l'ARC



## Annexe 3

### **REGLEMENT UTILISATION DU JEU D'ARC MICHEL ROGER**

*Ces installations, Pas de Tirs extérieurs, sont à usage exclusif des adhérents de l'association, ESC Tir à l'ARC de La Ferté St Aubin, aucune autre personne n'est autorisée à les utiliser sans autorisation expresse des membres du bureau de l'association.*

*Seuls les membres du bureau possèdent la clé d'accès au local. Le Président, après concertation avec le bureau, décide de l'attribution d'une clé du Pas de Tirs aux archers compétiteurs confirmés, qui sont les seuls à pouvoir venir en dehors des horaires.*

*Les Horaires restent les mêmes que ceux des entraînements réguliers, à savoir:*

#### Jeunes et Débutants

*Lundi 17H15 – 18H30*

*Jeudi 17H00 -18H15*

#### Adultes / Ados confirmés

*Lundi 18H30 – 20H15*

*Jeudi 18H15 – 19H30*

Cours Enfants Samedi 09H45 – 11H15

Mixte Ados Adultes Samedi 10H – 12H

*Les utilisateurs des installations doivent tout mettre en œuvre pour que la sécurité de tous soit respectée et que ces installations soient protégées.*

**Un registre est à disposition de chacun dans le Pas de Tirs 70m et doit être émargé lors de chaque utilisation par l'archer qui ouvre et par celui qui ferme.**

*Pour votre sécurité, le Tir en Solo est fortement déconseillé.*

*Tout manquement à ces règles sera pris en compte.*

Le Président, G. BLEUSE



## LISTE DES CONTACTS



Georges Bleuse – Président – 06 82 13 84 72

Alain Gatelier – Secrétaire – 06 44 25 17 31

Laurent Delabrouille – Trésorier – 06 42 58 87 64

Jean Pierre Gobin – Vice-Président – 02 38 49 65 02

Vincent Recher – Secrétaire Adjoint – 06 76 17 71 31

Patrick Crochard – Trésorier Adjoint – 06 62 24 36 49

Sandra Mas – Commission Informatique – 06 25 07 11 72